

L'ANCIEN JUBÉ
DE LA
CATHÉDRALE DE BOURGES
Par OCTAVE ROGER

*Mémoire lu à la réunion des délégués des Sociétés savantes
à la Sorbonne en 1891*

Vers le milieu du XVIII^e siècle le chœur de la cathédrale de Bourges subit une regrettable transformation. Le mobilier gothique qui le décorait n'était plus dans le goût du jour ; l'archevêque¹ et les chanoines voulaient suivre la mode et avaient hâte de supprimer ces *vieilleseries* pour lesquelles on avait alors le plus profond mépris². On venait de détruire, d'une façon

1. Mgr Frédéric-Jérôme de Roye de La Rochefoucauld, cardinal, archevêque de Bourges et grand aumônier de France, mort à Paris le 29 avril 1757. Les travaux commencés sous son pontificat furent continués par son successeur Mgr Georges-Louis Phelipeaux d'Herbault, sacré archevêque de Bourges le 20 novembre 1757, mort à Paris le 23 septembre 1787.

2. Consulter à ce sujet : Abbé Romelot, *Description historique et monumentale de l'église patriarcale, primatiale et métropolitaine de Bourges* (1821) p. 94 et s. — Baron de Girardot, *Les artistes de Bourges depuis le moyen-âge jusqu'à la Révolution*, Paris, Tross, 1861, p. 26 et suivantes.

— L'ancienne disposition du chœur de la Cathédrale de Bourges a fait l'objet d'un travail fort intéressant publié par MM. de Girardot

brutale, la Sainte-Chapelle de Bourges, ce joyau architectural des premières années du xv^e siècle, où le duc Jean avait entassé tant de richesses artistiques¹ ; on fit disparaître, avec le même dédain, les autels, les tombes, les sculptures de toute sorte qui garnissaient le chœur de notre vieille basilique². En 1757³ on démolit l'antique *Jubé* pour édifier à la même place une clôture nouvelle, détruite elle-même en 1791⁴.

et Lassus dans les *Annales archéologiques de Didron*, tome IX, p. 88 et suivantes. M. Lassus a joint à cette étude des notes complémentaires et un plan reproduisant, d'après lui, l'ancien état du chœur. Il n'y fait pas figurer les murs qui le fermaient tout autour. Ses notes contiennent du reste plusieurs inexactitudes. Ainsi il n'est pas établi qu'il y ait eu trois portes au Jubé. Les portaux dont il est fait mention dans les actes capitulaires devaient être les portes latérales ouvrant sur les basses nefs.

— Voir également : Baron de Girardot et Durand, *La Cathédrale de Bourges*. Moulins 1849, p. 143 et suivantes.

1. La Sainte-Chapelle de Bourges, consacrée le 18 avril 1403, fut démolie en 1757.

2. Toutes les sépultures furent bouleversées. Les dalles funéraires furent brisées et entassées pêle-mêle dans les anciennes galeries des catacombes ou utilisées pour le dallage de l'église. Des réparations récentes en ont fait découvrir divers débris.

Plusieurs archevêques étaient enterrés dans le chœur. On fit disparaître toute trace de leurs tombeaux et il est difficile aujourd'hui d'en préciser la place.

En 1760 on supprima également les vitraux de la deuxième nef (côté sud) pour les remplacer par du verre blanc, « parce que, « dit l'abbé Romelot, les verres colorés qu'ils remplacent donnaient « tant d'obscurité dans le chœur qu'il était impossible d'y pouvoir « lire en plein midi ».

3. Un arrêt du Conseil d'État du 10 octobre 1757 autorisa le Chapitre de Saint-Etienne à vendre, pour terminer la décoration de son nouveau chœur, une partie des joyaux et ornements et une chape en perles provenant de la Sainte-Chapelle.

4. « Avant la tourmente révolutionnaire (dit l'abbé Romelot, « témoin oculaire des modifications qu'il constate) le chœur de « l'église de Bourges était séparé [de la nef] par une double tri-



Phot. Berthaud.

L'ancien chœur, d'après la description de Barthélemy Aneau, devait être entièrement clos de murs :

« bune appelée *jubé*, qui était adossée, à droite et à gauche, sur
« les huitièmes colonnes de la grande nef.

« Ce jubé avait été reconstruit à neuf, de la manière la plus
« riche et la plus solide, dans les années 1757 à 1760 et avait
« coûté 9,372 livres.

« Il était partagé en deux tribunes par la grande grille d'entrée
« du chœur, l'une à gauche où se chantait l'évangile les jours de
« fêtes solennelles, et l'autre à droite où se chantait l'épître et
« le graduel. » (*Description de l'église de Bourges*, p. 94 et
suivantes.)

Cette grille en fer, qu'on regardait comme un chef-d'œuvre et dont la dorure seule avait coûté 2,000 francs, avait pour couronnement les armoiries du cardinal de La Rochefoucauld. Elle fut enlevée et brisée sur la demande de l'évêque constitutionnel Torné, au mois de juin 1791.

Les tribunes furent démolies et le chœur, raccourci d'une travée, resta ouvert. On plaqua à l'entrée deux pilastres surmontés de deux statues, l'une représentant la Foi, l'autre la Religion.

En 1809 la fabrique fit replacer les stalles circulaires avec une grille en fer et un emmarchement. La dépense totale fut de 2,816 francs. Ces stalles furent de nouveau supprimées en 1848.

Les pilastres de 1791 ont été démolis au mois de septembre 1842, en même temps que l'autel des anniversaires (actuellement placé dans la chapelle des Coppin (dite de la Bonne Mort) et les ouvrages qui se trouvaient derrière le grand-autel. Les statues furent transportées à l'archevêché. — Le règlement de ce travail fut arrêté à la somme de 4,564 fr. 52.

— *Les différents états du chœur de 1750 à 1850* ont fait l'objet d'un article publié, avec un plan à l'appui, dans la *Revue du Centre*, 9^e année 1887, p. 335 et suivantes.

Les archives départementales du Cher renfermaient des pièces et dessins relatifs au jubé de 1757 qui ont été détruits dans l'incendie du 13 avril 1859.

Il existe dans la crypte de la cathédrale des restes de ce dernier jubé trouvés dans le dallage de l'église en 1868.

Le document suivant, qu'a bien voulu me communiquer M. le chanoine Augonnet, secrétaire de l'archevêché, nous apprend que le nouveau jubé fut construit en partie avec des matériaux provenant de la démolition de la Sainte-Chapelle. -- « 1758. 24 février.
« -- Nous avons commis et député M. le Doyen et M. Romelot
« notre confrère pour aller de notre part voir M. l'Intendant, lui

« Altera posterior Chorus est circa undique clausus
 « Pariete, quem variis exornant signa figuris,
 « Regia dives opum, multorum et Regia Divum 1. »

Ces clôtures qui, suivant Viollet-le-Duc², remonteraient à la fin du XIII^e siècle, n'étaient connues que par les descriptions assez vagues d'anciens auteurs et par des mentions éparses dans les comptes du Chapitre, lorsqu'en 1850 les travaux exécutés dans la cathédrale en firent découvrir de nombreux et intéressants débris³.

« représenter qu'étant à la veille de travailler à la décoration de
 « notre chœur et notamment à la construction des deux *Jubets*
 « pour lesquels nous aurions besoin de pierres de Charly, que
 « nous lui serions très obligés si il voulait bien nous en accorder
 « de celles qui proviennent des démolitions de la Sainte-Chapelle
 « et nous en faire délivrer par le sieur Perrier, par lui préposé à
 « cette démolition, la quantité qui nous sera nécessaire, dont le
 « sieur Loiseau, chargé de la conduite des dits ouvrages, donnera
 « son reçu à fure et à mesure qu'elles seront enlevées aux offres
 « que nous faisons d'en payer le prix au pied cube ainsi qu'elles
 « seront vendues à tout le monde et les avons autorisés à donner
 « à mon dit sieur l'Intendant telles assurances qu'il demandera
 « pour la livraison des dites pierres. »

(Archives du Cher. -- Registre capitulaire, 1753-1758.)

1. *Histoire de Berry*, par Gaspard Thaumas de la Thaumasière. Bourges, 1689, in-f^o, p. 107.

2. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t. III, p. 230.

3. La démolition des clôtures du chœur fut commencée le 19 février 1850. Le devis, dressé par M. Victor Gay, architecte diocésain, avait été approuvé par décision ministérielle du 12 octobre 1849. — Les dépenses occasionnées par les travaux de *dégagement du chœur* ont été réglées, suivant décision du 18 avril 1853, à la somme de 4,812 fr. 30 c.

Cette opération (d'une utilité très contestable, et dont l'unique intérêt a été la découverte des bas-reliefs provenant de l'ancien jubé) était depuis longtemps projetée. — Le 1^{er} juillet 1847, sur les instances du cardinal Dupont et M. Juillien, alors architecte de la cathédrale, avait présenté un *projet de restauration du chœur*. Le devis, s'élevant à 43,000 francs, comprenait : 1^o la suppression

En démolissant un mur de quatre-vingts centimètres d'épaisseur, dont le parement extérieur était en pierre de Charly provenant de démolitions, élevé derrière les boiseries surmontant les hautes stalles ¹, on trouva, dans la partie supérieure, onze bas-reliefs, d'un très beau travail, horriblement mutilés, qui avaient été employés, comme de vulgaires moellons, dans la reconstruction du chancel. On leur avait fait faire volte-face ; les figures avaient été noyées dans la maçonnerie et le revers (sur lequel sont des arcatures ogivales simplement épannelées et destinées à recevoir la même décoration que le jubé de 1757) était taillé pour former parement du côté des basses nefs ². (Voir la coupe de ce mur, A, Pl. II)

des murs bouchant les quatre premières travées occupées par les stalles, ainsi que l'enlèvement des stalles circulaires placées sur le devant (enlevées en 1848). — 2° l'établissement d'un trône pontifical adossé au premier pilier, à droite de l'entrée du chœur ; — 3° le remplacement des grilles en bois, établies en 1811, par une grille en fer et fonte devant régner également derrière les stalles et sur le devant du chœur.

1. M. de Girardot (*La Cath. de Bourges*, p. 143), décrit ainsi les clôtures du chœur démolies en 1850 : « Les deux premières travées, à droite et à gauche, au devant desquelles sont placées les stalles, sont fermées par un mur de pierre, de la hauteur de 4 mètres environ, sur lequel est un revêtement en menuiserie avec p'afond, supporté par des consoles. A l'extérieur, cette construction est décorée d'une arcature préparée pour recevoir des moulures et des sculptures. » Cette partie restée inachevée, devait recevoir la même ornementation que le jubé, c'est-à-dire des médaillons ornés de rosaces et de fleurs de lys. Il existait en effet aux archives du Cher un dessin, malheureusement détruit dans l'incendie, dont je possède un calque, reproduisant cette décoration avec ce titre : *Détails présentés à M. le Doyen pour les ouvrages de sculpture à faire en continuation du jubé dans les bas-côtés du chœur.*

2. Dans les *Annales archéologiques* (année 1850, tome X p. 161) Didron signale la découverte des « admirables bas-reliefs de la

Ces pierres, qui constituent une précieuse collection, furent, au moment de leur découverte, déposées dans la crypte, où elles se trouvent encore, sauf quatre cependant, dont la cathédrale a été dépouillée, au mois de février dernier, pour enrichir les collections du Louvre¹.

Les bas-reliefs que nous possédons se rapportent au Nouveau Testament et principalement à la passion de Notre-Seigneur. Les reproductions phototypiques, d'une rigoureuse exactitude, jointes à ces notes, me dispensent de donner une description détaillée des sujets. Je me bornerai donc à les indiquer sommairement.

« *cathédrale de Bourges* et des non moins admirables sculptures « de l'ancien jubé de la cathédrale de Chartres ». Il donne une description sommaire de ces dernières. « De Bourges, (dit-il) il « sera question fort au long dans une prochaine livraison. » Malheureusement cette promesse ne fut pas tenue et dans les numéros suivants des *Annales* il n'est plus parlé de notre ancien jubé.

1. L'enlèvement des sculptures de la cathédrale a donné lieu à d'énergiques protestations. La presse s'en est émue et tous ceux qui s'intéressent à l'art et à l'histoire de notre province ont élevé la voix pour protester contre la mesure administrative qui nous dépouille de nos richesses artistiques au profit d'un musée de Paris. On a vu là un précédent fâcheux qui pourrait avoir les conséquences les plus désastreuses pour les monuments de province.

Par délibération, en date du 13 février 1891, le Conseil municipal de Bourges, sur l'initiative de M. D. Mater, président de la commission du Musée, a protesté contre l'envoi à Paris des sculptures enlevées à l'église souterraine, « estimant qu'elles ne doivent pas être séparées du monument auquel elles ont appartenu ».

Toutes ces réclamations ont été stériles. Comme compensation le Musée de Bourges a reçu des moulages, parfaitement exécutés, il faut le reconnaître, des quatre originaux que le Louvre conserve.



I



II

I

LE BAISER DE JUDAS

(Musée du Louvre)

En faisant enlever de la crypte de Saint-Étienne les quatre sujets déposés au Louvre, M. Courajod a choisi ceux qui présentaient la plus grande perfection. La scène qui reproduit le *baiser de Judas* (Pl. III, fig. 1) méritait à coup sûr de figurer parmi les chefs-d'œuvre du moyen-âge. Toutes les têtes sont malheureusement brisées, mais la pose réaliste des divers personnages est d'une expression saisissante : Jésus s'abandonne avec bonté à l'étreinte de Judas, qui l'enlace dans ses bras en lui donnant le perfide baiser. Un soldat portant une torche, saisit la robe du Christ, pendant qu'un autre, placé derrière Judas, étend la main d'un geste impérieux pour appréhender le divin accusé. Il est impossible de représenter cette scène avec plus de sobriété et de grandeur.

II

JUDAS

(Musée du Louvre)

Ce bas relief, moins mouvementé que le précédent, offre dans son genre des qualités analogues et mérite, à tous égards, le choix dont il a été l'objet. (Pl. III, fig. 2.)

Il a été présenté sous le titre de *Judas rapportant l'argent aux princes des prêtres*, ou *Judas comptant le prix de sa trahison*. Le personnage du milieu est bien certainement Judas tenant d'une main l'attribut qui le caractérise, la bourse. Quant aux deux autres, ils sont plus difficiles à déterminer. Celui de gauche tournant le dos au traître, paraît être le Christ dont la main droite est levée comme pour bénir.

III

(Musée du Louvre)

On a cru voir dans ce sujet *le Christ devant Pilate* : c'est ainsi qu'on l'a généralement présenté¹. (Pl. IV, fig. 3.) Deux personnages y figurent : l'un, richement vêtu, assis, la jambe gauche croisée sur la droite, la main gauche appuyée sur le genou, le buste penché en avant, avec une aisance peu commune dans la statuaire de cette époque. On en faisait Pilate, ce qui n'a rien d'in vraisemblable. — L'autre debout, tenant de la main droite une banderolle sur laquelle devait être peinte une inscription, dans une attitude digne et majestueuse, était censé représenter Jésus. Mais, d'une part la chaussure, de l'autre les formes féminines bien caractérisées de ce dernier personnage s'opposent formellement à cette attribution.

Serait-ce la femme de Pilate lui racontant son songe

1. De Kersers, *Histoire et statistique monumentale du département du Cher*, t. II, p. 163.

Semaine religieuse du diocèse de Bourges, 27^e année, p. 112.



III



IV

et le priant de *ne point s'engager dans l'affaire de ce juste?* C'est une supposition permise.

Quel que soit le sujet qu'on ait voulu représenter, ce morceau est certainement un des plus remarquables de l'ensemble. Sous les vêtements, admirablement drapés, les formes du corps vivant se font partout sentir. C'est une œuvre de maître.

IV

JÉSUS PORTANT SA CROIX

Cinq personnages, dont quatre entièrement détachés du fond, figurent dans ce tableau. (Pl. IV, fig. 4.) Le Christ porte sa croix, un soldat en soutient un des bras et porte dans la main gauche un objet mutile qui paraît être un marteau.

V

LA DESCENTE DE CROIX

Le Christ et quatre personnages, dont deux soutiennent le corps et les bras de Jésus, entrent dans la composition de ce bas-relief qui, malgré ses mutilations, présente encore un réel intérêt. (Pl. V, fig. 5.)

VI

LA MISE AU TOMBEAU

Le sépulcre est figuré par un sarcophage dont une portion seulement est conservée. (Pl. V, fig. 6.) Un personnage, dont il ne reste que les bras et la partie ante-

rieure du corps, soutient les pieds du Christ enveloppé dans son linceul. Un autre devait porter la tête ; les tailleurs de pierre de 1757 l'ont supprimé pour ramener leur dalle à la mesure réglementaire. Un troisième personnage, placé au centre, derrière le tombeau, est penché en avant sur le corps de Notre-Seigneur.

VII

LES GARDES ENDORMIS

Les gardes du sépulcre sont représentés sous les traits de trois chevaliers revêtus d'armures, de cottes de mailles et de cottes d'armes. (Pl. VI, fig. 7.) L'un d'eux dort appuyé sur son écu, la figure contre la poitrine. Celui de droite tient une épée nue dont la cassure paraît récente. — Les armoiries peintes sur leurs boucliers dont l'un, à gauche, est accroché au-dessus de la tête du chevalier, sont celles de trois chanoines de Bourges qui, en 1653 et 1654, firent restaurer le jubé. (Voir page 95, note 2.)

VIII

LES SAINTES FEMMES AU SÉPULCRE

Derrière le sépulcre, représenté comme au numéro VI, sont les trois Marie qui viennent embaumer le corps de Jésus. (Pl. VI, fig. 8.) En avant, à droite, un ange assis sur le tombeau annonce aux saintes femmes la résurrection du Sauveur. Ce sujet, malheureusement incomplet, présente une étude magistrale comme poses et agencement de draperies.



V



VI

IX et X

JESUS SORTANT DES LIMBES

Ce sujet comprend deux morceaux. L'un, conservé à Bourges (Pl. VII, fig. 9), représente les limbes figurés par une tête monstrueuse, la gueule ouverte, d'où sortent deux âmes symbolisées par des personnages nus, derrière lesquels on aperçoit deux têtes. — Un diable aux pieds fourchus, ayant sur les genoux des figures grimaçantes, est appuyé sur une des cornes du monstre. Au sommet de la tête se tient un animal fantastique personnifiant un démon. Le tout est fouillé et modelé d'une façon remarquable.

Sur l'autre fragment, envoyé à Paris (Pl. VII, fig. 10), se trouvent Adam et Ève précédés du Christ qui tient Adam par la main et semble guider leurs pas. Ils foulent aux pieds le démon terrassé. Le Christ est complètement mutilé.

On a parfois soutenu que les sculpteurs du moyen-âge, qui excellaient dans l'art de draper leurs statues, n'avaient pas su traiter le nu. Les cathédrales de Chartres, d'Auxerre et bien d'autres, prouvent surabondamment la fausseté de cette assertion. Les deux figures d'Adam et d'Ève en sont une nouvelle preuve. Le torse d'Ève, notamment, modelé avec un soin extrême, est un des plus beaux spécimens de l'art de cette époque et tient dignement sa place, dans le premier musée de France, au milieu des chefs-d'œuvre qui l'entourent.

XI

L'ENFER

L'enfer, comme au portail central, est représenté par une immense marmite placée sur un foyer ardent. (Pl. VIII, fig. 11.) De chaque côté des diables, dont il ne reste que l'extrémité des jambes, activent le feu à l'aide de soufflets.

Trois démons refoulent dans cette chaudière onze personnages, dont une femme, un moine et un évêque ¹; six têtes sont assez bien conservées, sauf les nez qui tous ont été brisés.

Divers attributs figurés sur le bord de la chaudière personnifient les vices qui ont motivé le supplice des damnés : devant la femme, un crapaud, emblème de la luxure ; à droite, une bourse fermée qui semble suspendue à la bouche ou au cou d'un avare ². Devant

1. On raconte qu'un archevêque de Bourges faisant visiter la cathédrale à un cardinal, celui-ci s'arrêta devant ces sculptures et apercevant une tête mitrée parmi les réprouvés, dit à son cicerone : Il paraît, Monseigneur, qu'il y a des évêques en enfer... mais on n'y voit point de cardinaux. — On ne peut pas les voir, Eminence, répondit le prélat, avec infiniment d'esprit, ils sont au fond de la chaudière.

Les sculptures du grand portail nous présentent également deux évêques dans la chaudière des damnés. — Nous en trouvons un autre sur le vitrail du jugement dernier.

2. Ces emblèmes se retrouvent au portail central. On y voit une femme sortant à mi corps de la chaudière ; un énorme crapaud lui dévore le sein gauche. L'avare y figure également avec sa bourse suspendue au cou.



VII



VIII

l'évêque se trouvait un objet complètement brisé et qu'il n'est plus possible de reconnaître¹.

Ce sujet, incomplet comme tous les précédents, devait occuper une assez grande largeur².

Les personnages représentés sur ces bas-reliefs ont de 1 m. à 1 m. 15 de hauteur. Leurs vêtements portent encore des traces de riches peintures rehaussées de dorure, se rattachant à une restauration du xvii^e siècle.

La décoration du fond, identique pour tous, sauf les trois derniers qui ont le fond uni, constitue un quadrillé, sorte de marquetterie composée de petits caissons actuellement vides, dans lesquels étaient incrustés des verres peints, encadrés dans un fond entièrement doré. Quelques accessoires, comme la croix et le tombeau du Christ, présentent la même disposition.

Mon père, alors architecte diocésain, avait depuis longtemps remarqué chez les Frères de la Doctrine chrétienne un grand bas-relief représentant le Christ en croix, offrant les mêmes caractères que ceux qu'il venait de découvrir dans la cathédrale. On en ignorait la provenance, mais sa similitude comme disposition et comme facture devait lui faire attribuer la même origine : c'était évidemment un débris des anciennes

1. D'après la silhouette on pourrait voir là un autre crapaud, mais la mutilation est telle qu'il me semble difficile de l'affirmer. Sur la chaudière du portail central figurent deux crapauds, l'un placé devant la femme et l'autre qui introduit dans sa gueule la langue d'un personnage placé à gauche.

3. Toutes les pierres provenant de la démolition du chancel ont été réduites à la dimension de 1 m. à 1 m. 10 de large.

clôtures du chœur, où le calvaire était nécessairement représenté.

Des démarches furent faites, mais sans succès, pour obtenir l'abandon de cette pièce qui resta à peu près inconnue jusqu'au jour où j'en signalai l'existence à la Société des Antiquaires du Centre.

Au moment de l'enlèvement des sculptures envoyées à Paris, je désirai savoir ce qu'était devenu le bas-relief des Frères. L'école avait été laicisée. Le calvaire était-il resté dans l'immeuble appartenant à la ville ? les Frères l'avaient-ils emporté avec eux dans leur nouvelle résidence ? C'est là que je finis par le découvrir, adossé au mur extérieur d'un hangar, la base enfouie dans la terre et en assez piteux état. Fort heureusement, il n'avait passé qu'un hiver à la belle étoile et la gelée n'avait eu d'action que sur les parties refaites en plâtre lors des restaurations.

Comment ce bas-relief se retrouvait-il là ? — Les Frères, qui en ignoraient l'origine, avaient négligé de l'enlever au moment de leur départ. Il était donc resté dans l'immeuble municipal et était complètement oublié lorsqu'une commission scolaire vint inspecter l'école. Un des membres, apercevant ce grand Christ encastré dans un mur demanda de quel droit on avait introduit et conservé un emblème religieux dans une école laïque ; c'était là un fait grave qu'on ne pouvait plus longtemps tolérer ! Séance tenante l'expulsion du Christ fut prononcée... sans enquête préalable. Mais, comme il opposait une résistance passive et n'était pas facile à déloger, on eut recours au moyen le plus expéditif. Ordre fut donné à l'architecte de la ville de faire



IX



X

bûcher les sculptures à l'arasement du mur, afin qu'il n'en restât aucune trace. Heureusement, l'architecte qui était un artiste et un archéologue, eut le bon esprit de ne pas prendre la consigne à la lettre et évita de se prêter à un tel acte de vandalisme. Ignorant lui-même la provenance des sculptures qu'on lui ordonnait de détruire, mais en ayant constaté la valeur, il fit descendre avec précaution le bas-relief qui fut ensuite restitué aux Frères. Ceux-ci en ont fait don à la *Société des Antiquaires du Centre*, qui l'a mis en dépôt au Musée de la ville. Voilà comment, après bien des tribulations, cette sculpture occupe actuellement une place d'honneur à l'*hôtel Cujas*, dans la salle du moyen-âge ¹.

Notre bas-relief se distingue des autres motifs, découverts en 1850, par sa forme trilobée et par ses dimensions. (Pl. IX.) Il mesure 1 m. 80 de hauteur totale et 1 m. 59 de la base à la naissance du cintre supérieur. La largeur est de 1 m. 52. L'épaisseur de la dalle constituant le fond est actuellement de huit à neuf centimètres, et de vingt-six à trente avec la saillie des figures.

La décoration du fond, comme celle des bas-reliefs précédemment décrits, constitue une sorte de damier ; le centre et les coins de chaque carreau sont formés par des verres incrustés dans la pierre. Les plaques centrales, en verre peint, de quatre à cinq centimètres de côté, représentent des rosaces et des châteaux flan-

1. On a placé de chaque côté les moulages provenant du Musée du Louvre.

qués de tours, qui sont répétés avec de légères variantes. Les points d'intersection des carrés sont marqués par des verres ronds, bleu uni, de deux centimètres de diamètre ¹.

Ces verres, qui constituent une décoration si brillante et si originale, donnent un intérêt tout spécial à ce bas-relief qui seul a conservé sa décoration primitive. Quelques morceaux, faciles à reconnaître, provenant de restaurations modernes, ont remplacé les anciens verres disparus.

Des restes de dorure, qu'on retrouve sous les couches successives de peinture qui l'ont recouverte, établissent qu'à l'origine la pierre formant le fond était entièrement dorée. Ces traces de dorure peuvent également se constater, comme je l'ai dit plus haut, sur les fragments découverts en 1850.

Cinq figures entrent dans la composition du sujet. Au centre: le Christ en croix. A droite et à gauche: des soldats; l'un armé d'une lance, perce le côté du Christ; l'autre tient un seau de la main gauche; de la main droite, actuellement brisée, il devait tendre l'éponge imbibée de vinaigre qui fut présentée à Jésus. Aux deux extrémités de la pierre se trouvent la sainte Vierge et saint Jean.

Les personnages ont environ 1 m. 10 de hauteur. Les têtes, entièrement détachées du fond, sont fixées aux corps par des goujons en bois

1. Plusieurs de nos vitraux du XIII^e siècle offrent une disposition analogue dans le dessin du fond.



XI



XII

La croix, qui occupe toute la hauteur de la dalle, est bordée par une large cannelure et ornementée de verres peints, analogues à ceux du fond (rectangulaires, ovales et en losange). Des lignes de points complètent la décoration.

Au-dessus des bras de la croix sont représentés le soleil et la lune.

Ce bas-relief ne le cède en rien aux autres comme conception et comme travail. L'expression des figures, le modelé, la disposition des draperies, dénotent une grande habileté et un réel talent chez l'artiste qui a exécuté cette œuvre. L'attitude calme et recueillie de la sainte Vierge et de saint Jean ; les traits idéalisés de ce dernier, contrastent avec la pose et les têtes réalistes des soldats.

Ces sculptures (comme toutes les figures de la Cathédrale) n'échappèrent point aux mutilations barbares des protestants. Le 27 mai 1562, Gabriel de Lorges, comte de Montgomery, avec une troupe de cent vingt cavaliers, s'était emparé de la ville, grâce aux intelligences qu'il avait dans la place. Le lendemain, 28, rapporte Catherinot¹, les protestants firent faire le sermon sur les marches de Saint-Étienne, et après midi on commença à abattre les images en bosse avec de gros marteaux de fer. Quelques statues, ajoute notre

1. *Le siège de Bourges*, par le sieur Catherinot (4 pages in-4°) 1684.

Voir également : L. Raynal, *Histoire de Berry*, t. IV, p. 35 et suiv.

chroniqueur, se vengèrent de leurs outrages en écrasant les mutilateurs.

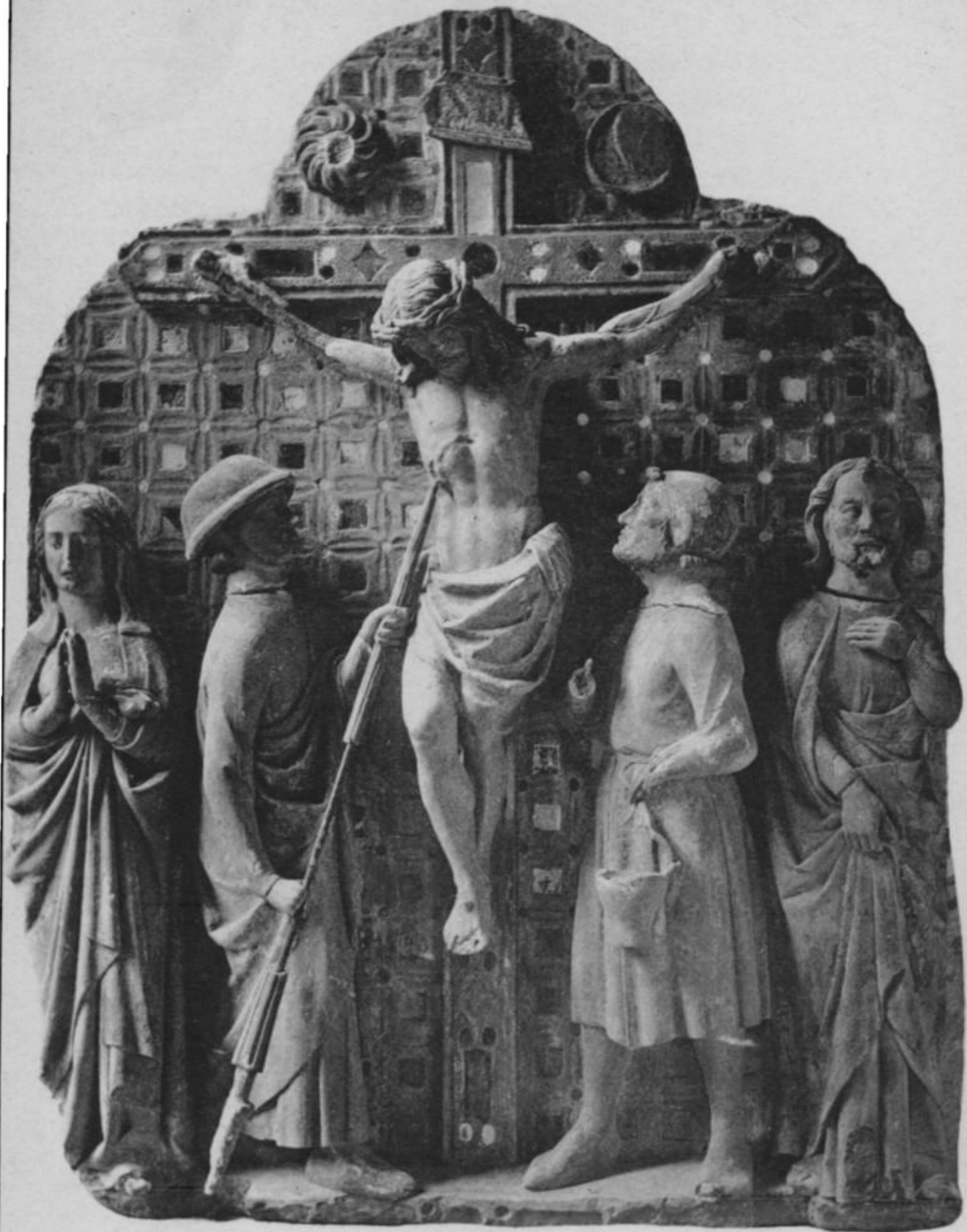
Les sculptures du chœur portent des traces nombreuses de ces mutilations. Ce furent surtout les têtes qui excitèrent la rage des iconoclastes. Les morceaux découverts en 1830 n'en offrent pas une seule entière¹. Le bas-relief des Frères est en meilleur état de conservation. Il ne reste du Christ que le milieu du corps; la tête de la Vierge a également disparu. Mais les deux soldats et saint Jean sont presque intacts; les mains seules et l'extrémité des pieds sont brisés, ainsi que la partie postérieure du casque du soldat à la lance.

Toutes les parties détruites, c'est-à-dire : la tête de la Vierge; la tête, les bras, une partie du corps et les jambes du Christ; les mains et les fragments de pieds; la lance et le morceau de casque brisé, ont été refaites en plâtre². Ces restaurations datent, en partie au

1. Au moment de la démolition du jubé, en 1757, s'il existait encore des têtes en ronde-bosse, ce qui est fort probable, on les aura enlevées comme gênantes pour l'utilisation de ces *matériaux* dans la construction du chancel. Ces têtes devaient être rapportées et maintenues par des goujons en bois dont il existe encore des traces.

2. Les protestants avaient détruit les monuments, pillé les trésors des églises et emporté tous les objets précieux. Montgomery, leur chef, emporta à lui seul 651 marcs d'or et d'argent provenant de la spoliation des églises. — On répara donc les désastres le plus économiquement possible. Les sculptures mutilées furent simplement refaites en plâtre. Une couche uniforme de peinture venait ensuite les recouvrir et dissimulait la pauvreté du travail. — Je possède un curieux bas-relief, provenant de l'ancien cloître des Jacobins de Bourges, restauré dans ces conditions après les guerres de religion.

Il serait peut-être bon d'indiquer, par une teinte blanche, sur le bas-relief du Musée, les parties refaites en plâtre qui, à distance, ne se distinguent pas de la sculpture primitive.



Phot. Berthaud.

moins, de 1633. Le passage suivant du *Journal des Lelarge*¹ qui relate ce travail, nous donne en même temps des indications précieuses sur l'origine et l'emplacement de ces sculptures. « Sera icy remarqué qu'en
 « l'année 1633, M^{rs} de S^t-Estienne firent refaire
 « les figures qui sont devant le cœur de leur es-
 « glise representant la passion de Nostre-Seigneur
 « et icelles peindre et dorer comme elles sont, ce qui
 « fust faict aux frais des S^{rs} Gassot et Heurtault,
 « chanoines, qui du consentement du Chapistre em-
 « ployèrent l'argent à cet œuvre qui leur eust cousté à
 « faire leur festin au jour de la feste Dieu comme c'es-
 « toit la coustume à celuy des chanoines qui estoit en
 « tour de porter le S^t-Sacrement de traicter ses
 « confreres et fust l'œuvre accompli au moys de no-
 « vembre 1634. Lesquels sieurs Gassot et Heurtault fi-
 « rent mettre leurs armes au-dessus des soldats qui
 « gardoyent le tombeau avec celles de Monsieur Labbe,
 « doyen de l'Eglise². »

1. *Journal des choses mémorables arrivées en la ville de Bourges et autres lieux de la Province, depuis l'an 1623 jusqu'en 1695*, par les sieurs Lelarge. Manuscrit in-8°, p. 124. Bibliothèque de Bourges. Man. n° 382. (Ces mémoires ont été publiés en 1881 par M. H. Jongleux.)

2. Ces écussons se voient encore sur le bas-relief n° VII. Ils sont ainsi rapportés par d'Hozier : I. — HEURTAULT : « D'azur à un chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent, deux en chef et un en pointe, celui-cy surmonté d'une main dextre de carnation, tenant une poignée d'épis de bled d'or. »

II. — GASSOT : « D'azur à un chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, boutonnées d'or, deux en chef et une en pointe. »

III. — LABBE. « D'azur à trois faces de gueules, et un lion couronné d'or, lampasté et armé de gueules, brochant sur le tout. »

(*Armorial général de France*.) Généralité de Bourges, registre 1^{er}.

Une gravure rarissime de Steph. Gantrel, tirée d'un ancien bréviaire de Bourges de 1676¹, représentant une vue intérieure de la cathédrale, nous montre distinctement la disposition de cette ancienne clôture et nous permet de déterminer exactement la place qu'occupaient les bas-reliefs que nous venons de décrire. (Pl. I. Frontispice.) Nous voyons le Christ sur la croix figuré au milieu du jubé, au-dessus de la porte centrale. Un acte capitulaire relatant le décès de Pierre Dagoret, receveur du Chapitre, nous fournissait déjà cette indication². Les autres sujets venaient se grouper, sur une ligne horizontale, à droite et à gauche du calvaire, supportés par

1 . *Breviarium Bituricense*, auctoritate illustriss. ac Reverendissimi in Christo Patris D. D. Michaelis Poncet Patriarchæ, Archiepiscopi Bituricensis, Aquitanarum Primatis, cum concilio Venerabilis ejusdem Ecclesiæ Capituli, nec non totius Cleri assensu editum et emendatum Avarici Biturigum, apud Joannem Toubeau Mercatorum consularem-judicem, nec non Illustrissimi Patriarchæ typographum. — Bibliopolam. 1676. — (4 vol. in-4°)

Ce bréviaire ne se trouve ni à la Bibliothèque de Bourges, ni à la Bibliothèque nationale. Il en existe au grand séminaire de Bourges un exemplaire qu'on a bien voulu me communiquer; malheureusement les gravures ont été lacérées. La planche que je reproduis en *frontispice* est d'une grande rareté. Je n'en connais pas à Bourges d'autre spécimen que le mien, le département des Estampes, à la Bibliothèque nationale, en possède un exemplaire. — Cette vue a été reproduite, en plus petit format et avec quelques modifications, dans le Bréviaire de Mgr de La Rochefoucauld (1734) réédité par Mgr Phelipeaux d'Herbault en 1783, et en usage dans le diocèse jusqu'à l'introduction du rit romain. Cette édition est assez commune; les derniers tirages des gravures laissent beaucoup à désirer.

2 . « Le lundy 29 septembre 1710 mourut Pierre Dagoret receveur de MM. de l'Église de Bourges, fust enterré dessous le portail du costé de l'archidiaconné. On n'entra pas le corps dans le chœur, on le posa *au-dessous du crucifix devant la porte du chœur.* »

des arcades trilobées. Ils formaient garde-corps à la galerie supérieure ¹.

Ce jubé était adossé aux huitièmes piliers de la grande nef ². Au centre était une large baie fermée par une grille en fer, dont il est fait mention dans les comptes de l'œuvre de 1561. De chaque côté était placé un autel : celui de gauche était dédié à saint Martial ; celui de droite à Notre-Dame-la-Gisante ³.

Un bas-relief, déposé dans la crypte (Pl. VIII, fig. 12), représentant, sous une arcade trilobée, une lutte entre deux personnages vêtus de longues tuniques, a été attribué à la partie basse du jubé, sur l'emplacement duquel il a été trouvé. Il paraît cependant appartenir à une époque plus ancienne et je ne crois pas qu'on puisse en déterminer l'origine.

1. L'horloge astronomique, construite en 1423, était placée sur le jubé. Notre gravure la représente à gauche. — Voir : *Description de la Cathédrale de Bourges*, par l'abbé Barreau, 2^e édition. Châteauroux, 1885. Notes, p. 4.

2. D'après le plan de M. Lassus, le jubé primitif aurait été adossé aux septièmes piliers du chœur et non aux huitièmes comme celui du xviii^e siècle. Tout porte à croire cependant que ces deux jubés ont occupé le même emplacement. Les basses-nefs étaient fermées au moyen de grilles en fer dont la place est marquée par des rainures, actuellement remplies de mortier, pratiquées dans les colonnettes centrales des huitièmes piliers. On y trouve également les traces des scellements.

Les bases des piliers de la grande nef contre lesquels le jubé était appuyé ont été en partie refaites d'une façon grossière en 1791.

3. Cf. De Girardot et Durand, *La Cathédrale de Bourges*, p. 53.

C'est devant l'autel Saint-Martial que se tenaient les réunions capitulaires pour la nomination aux cures dont le Chapitre avait la collation.

A l'autel de Notre-Dame la-Gisante se disait la messe des maçons pendant la reconstruction de la tour du nord.

En 1791 le chœur fut réduit d'une travée, lors de la démolition du dernier jubé. Il est probable que les murs fermant la partie supprimée étaient aussi construits avec des débris des clôtures antérieures. Que sont-ils devenus? Ces pierres auxquelles on n'attribuait alors aucune valeur artistique auront été brisées ou employées ailleurs comme matériaux de construction. Peut-être un jour en retrouvera-t-on quelque part des fragments.

L'ancien chancel présentait-il la même disposition que le jubé? La description de Barthélémy Aneau autorise à le supposer. C'est l'opinion de M. de Girardot. « Le chœur, dit-il ¹, n'était pas seulement fermé par « des tapisseries, mais encore par des murailles cou- « vertes de sculptures, comme celles qu'on voit encore « à Notre-Dame de Paris ². C'est dans ces murailles « qu'étaient ménagées les armoires renfermant les « reliques et les objets précieux composant le trésor. »

1. *La Cathédrale de Bourges*, p. 151.

2. La description de la clôture du chœur de Notre-Dame de Paris, faite au xvii^e siècle par un moine de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, a beaucoup d'analogie avec celle de B. Aneau, relative à Saint Etienne de Bourges. « Le cœur de l'Eglise Nostre- « Dame est clos d'un mur percé à jour autour du grand autel, « au haut duquel sont représentés en grands personnages de « pierre d'orez et bien peints, l'histoire du Nouveau-Testament « avec des escrits au-dessous qui expliquent les dites histoires. » (*Théâtre des antiquités de Paris*, par le R. P. F. Jacques du Breuil, Parisien, Religieux de Saint-Germain-des Prez. — Paris 1639, p. 10 et 11.)

Viollet-le-Duc. (*Dict. d'Architecture*, tome III, p. 210 et s.) donne une description détaillée du chœur de Notre-Dame, accompagnée d'une vue cavalière restituée d'après les documents reproduits par lui.

En 1562, deux plats d'argent avaient été cachés derrière un mur construit dans une fenêtre du chœur, pour les soustraire au pillage des protestants¹. Par acte capitulaire de 1563, le Chapitre accorda à la communauté des vicaires « les armoires étant sur le jubé, « pour mettre ses titres et enseignements, et deux « fenestres du chœur pour y mettre ses vases et ornements. » Nous savons, d'autre part, qu'à gauche du grand autel, vis-à-vis la chaire pontificale, était une chambre où couchaient les *coutres* (*custodes*), prêtres préposés à la garde de l'église.

Ces murs avaient reçu une riche décoration. En dedans du chœur ils étaient garnis de tapisseries à personnages², mais la face extérieure, comme l'indique B. Aneau, devait être revêtue de sculptures ; une partie des bas-reliefs découverts en 1850 en provient certainement.

1. B. de Girardot, *Histoire et inventaire du trésor de la Cathédrale de Bourges*. (*Mémoires de la Société des Ant. de France*. — 3^e série, t. IV, p. 244.)

2. — Il ne paraît pas qu'il y ait eu primitivement des boiseries au-dessus des stalles. Nous trouvons dans les actes capitulaires que le 8 octobre 1444, Pierre de Croces fait don d'une tapisserie représentant le martyr de saint Etienne « pour fermer le chœur tout autour. » — En 1567 le Chapitre achète 120 livres une tapisserie pour le chœur. Les inventaires donnent la description de plusieurs tapisseries destinées à cet usage.

« L'usage des tapisseries, dit M. de Girardot (*La Cath. de Bourges*, p. 150) s'est conservé jusqu'à la construction du nouveau chœur. En 1742 il fut décidé, par acte capitulaire, que « chaque bénéficiaire occupant les hautes stalles pourrait avoir une « absconse ou lanterne uniforme, semblable à celles des pupitres. « tournée en dehors du chœur, pour être réfléchie sur les tapisseries qui sont au-dessus des stalles. »

On peut apprécier à quelle hauteur s'élevaient ces tapisseries : en 1538, on achète vingt-un sols, deux échelles de quinze pieds pour les attacher.

En effet, les douze morceaux que nous possédons, mis à la suite les uns des autres, donnent un développement de plus de treize mètres de longueur. Or la largeur de la grande nef est de 13 m. 60 (14 m. 96 d'axe en axe). Nos bas-reliefs, dans leur état actuel, seraient donc suffisants pour garnir cet espace. Comme la plupart ont été rognés et ne présentent plus que la moitié ou les deux tiers de leur largeur primitive ¹, il eut été matériellement impossible de les loger dans l'espace occupé par le *Jubé*.

D'autre part on ne peut supposer qu'on ait reproduit là des sujets isolés ; les principales scènes de la vie et de la passion de Notre-Seigneur devaient être fidèlement représentées et former un ensemble se déroulant sur tout le pourtour du chœur, comme à Notre-Dame de Paris. Les morceaux que nous possédons offrent bien des lacunes.

Enfin la différence que j'ai signalée plus haut dans la décoration du fond des bas-reliefs confirme encore cette supposition. En effet, tous les sujets se rapportant à la passion de Notre-Seigneur ont le fond décoré de palmettes dorées encadrant des verres peints. Au contraire les trois bas-reliefs représentant les limbes et l'enfer (n^{os} IX, X, XI) ont un fond uni, doré ou peint d'une manière uniforme ; on n'y trouve pas non plus de traces des riches peintures dues aux libéralités des chanoines Gassot et Heurtault ; ils ne faisaient donc pas partie du même groupe. Or nous savons par le journal

1. Il est probable, en outre, que chaque sujet était encadré par des moulures ou un motif quelconque d'ornementation.



Phot. Berthaud.

des Lelarge que le *jube* représentait la *passion de Notre-Seigneur*. Les huit premiers sujets qui s'y rapportent et dont l'ornementation est identique à celle du motif central, proviennent donc, selon toute vraisemblance, du *jubé*. Quant aux trois autres, ils sont sans doute des débris de l'ancien *chancel*, les seuls qui en aient été conservés.

On doit donc forcément admettre que le *chancel* et le *jubé* présentaient une disposition identique et que la riche décoration qui surmontait les arcades élevées à l'entrée du chœur se répétait dans chaque *croisée*, pour former un ensemble d'un merveilleux effet.

Ces clôtures n'entraient pas dans le plan primitif de l'édifice. A quelle époque ont-elles été construites ? Aucun document écrit ne permet d'en préciser la date.

On attribue généralement nos bas-reliefs aux premières années du *xiv^e* siècle ¹. Peut-être pourrait-on, comme l'indique Viollet-le Duc, les rapporter à la fin du *xiii^e* ². En tout cas c'est bien, je crois, dans cette période de transition qu'il convient de les classer. Les débris d'ornementation, notamment les fragments de corniche d'une exécution remarquable, qui les accompagnaient, confirment cette attribution. (Pl. XI.)

1. Buhot de Kersers, *Histoire et statistique monumentale du département du Cher*, t. II, p. 131 et 164.

M. l'abbé Barreau (*Description de la Cathédrale de Bourges*, p. 103) place ces sculptures à la fin du *xiv^e* ou au *xv^e* siècle. — Un article de la *Semaine religieuse* les attribue même au *xvi^e* siècle, confondant la construction du jubé avec les restaurations que j'ai signalées.

2. Viollet-le Duc, *Dict. d'Architecture*, t. III, p. 230.
C'est aussi l'opinion de M. Courajod.

Toutefois certains détails et des parties de l'œuvre primitive ont été modifiés par les restaurations successives dont nous trouvons les traces et qui sont fréquemment mentionnées dans les registres capitulaires. Nous savons comment, en 1653, les figures qui décoraient le jubé furent *refaites* aux frais des chanoines Gassot et Heurtault. Nous voyons d'autre part ¹ que trente-six ans avant le pillage des protestants, le 29 octobre 1526, le Chapitre vendait « les anneaux et les pierres précieuses légués par feu Coppin, évêque de Saint-Papoul, pour payer les *œuvres du chœur*, la construction et l'ornement du grand autel commencé ». — Le 22 octobre 1616 M. François Foucault, chanoine, fait don au Chapitre d'une somme de 720 livres tournois pour l'*embellissement du jube* ².

Je pourrais multiplier ces citations. Malgré l'ambiguïté des termes il est certain qu'elles se rapportent toutes à de simples réparations ou à des refections partielles, mais qu'elles ne concernent pas, comme on l'a cru, une construction, une œuvre nouvelle remplaçant un ouvrage préexistant. Ces sculptures ont donc, en général, conservé leur caractère primitif qui les rend si précieuses, et elles présentent un intérêt capital pour l'histoire de notre église.

On a parfois reproché à la cathédrale de Bourges sa pauvreté sculpturale, sa nudité. Les restes du jubé établissent que cet état n'est pas un vice d'origine, mais

1. Actes capitulaires.

2. *Archives du Cher*, Chapitre de Saint-Etienne, 3^e liasse.

CATHÉDRALE DE BOURGES

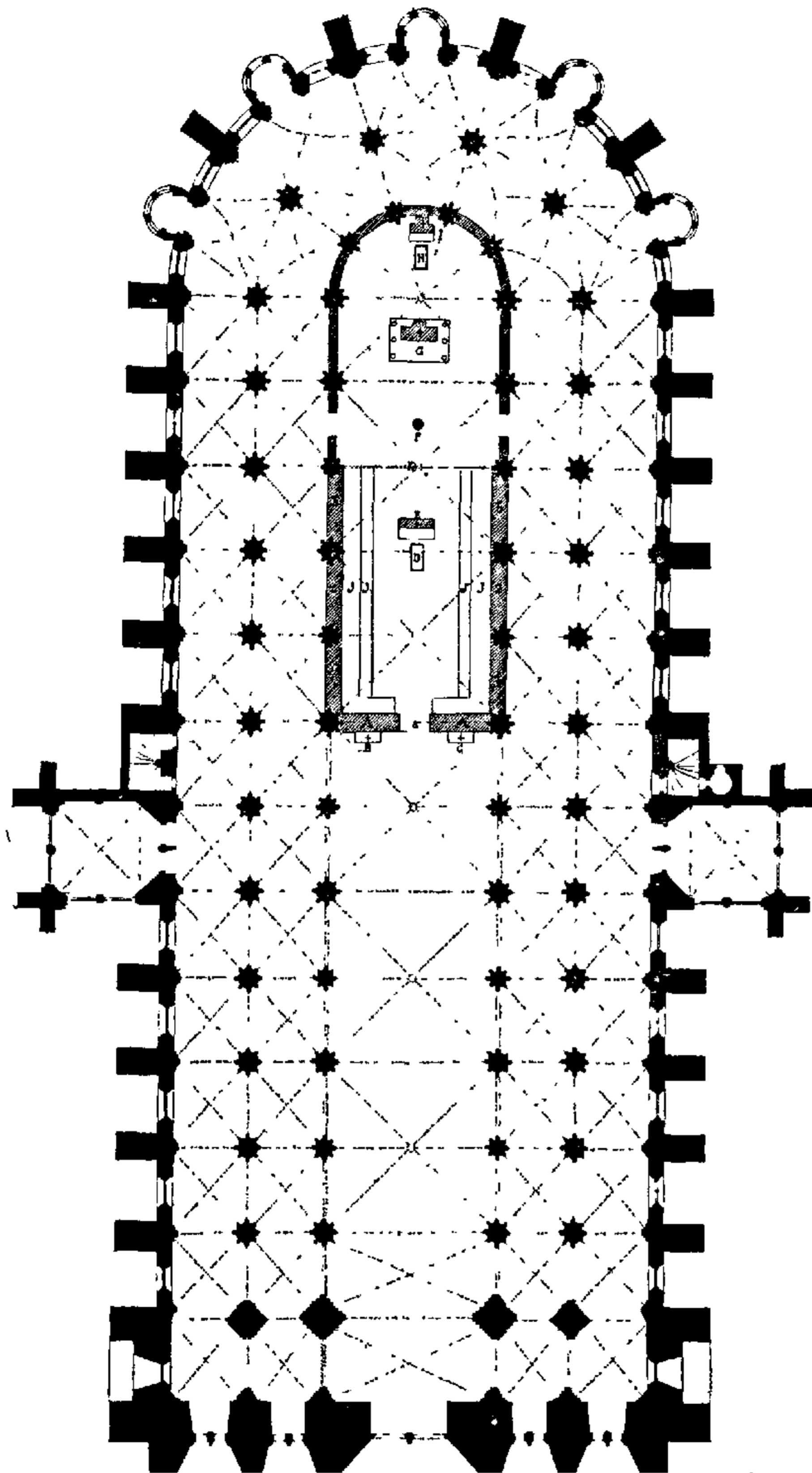
RESTITUTION DU PLAN PRIMITIF DE L'ÉGLISE

ET DES ANCIENNES CLOTURES DU CHŒUR

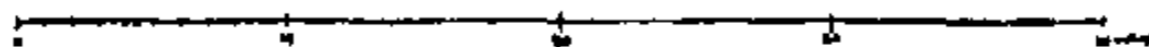
Légende.

- A. *Jubé.*
- a. *Porte d'entrée du chœur, fermée par une grille en fer.*
- B. *Autel de saint Martial.*
- C. *Autel de Notre-Dame-la-Gisante.*
- D. *Tombe en cuivre du Bienheureux Philippe Berruyer, 72^e archevêque de Bourges, mort en 1260.*
- E. *Autel du Bienheureux Philippe Berruyer.*
- F. *Chandelier à sept branches, placé devant le maître-autel.*
- G. *Maître-autel, entouré de six colonnes de cuivre, surmontées de statues d'anges portant les instruments de la Passion.*
- H. *Tombe de saint Guillaume, 68^e archevêque de Bourges, mort en 1209.*
- I. *Autel de saint Guillaume.*
- J. *Stalles.*
- K. *Panne, pièce de bois séparant le chœur du sanctuaire et supportant 30 vases de cuivre disposés pour recevoir des cierges.*

-
- 1. *Travée supprimée en 1791.*
 - 2. 3. *Emplacement des murs démolis en 1850, construits sur les débris des anciennes clôtures du chœur.*



Echelle de mètres



OR

le résultat des mutilations brutales dont ce monument a été victime à diverses reprises.

Nous trouvons là également de nouveaux arguments pour établir l'existence et la suprématie de la grande École Française, dont on a si longtemps méconnu le véritable caractère. Comme l'a si nettement démontré M. de Girardot¹, au moyen-âge presque tous les artistes, en France, étaient français ; en Berry ils étaient de la province, « ce qui peut, ajoute-t-il, donner un « nouveau démenti à ce vieux préjugé qui veut que la « France du xvi^e siècle ait demandé à l'Italie les ar- « tistes dont elle avait besoin ».

Il y a peu de temps encore, il était admis comme un fait indéniable par la foule toujours plus disposée à accepter une opinion toute faite qu'à contrôler les faits, que les *tailleurs d'images* du moyen-âge n'avaient su faire que des statues grotesques, des figures allongées sans vie et sans mouvement. Cette erreur, qu'un examen attentif des monuments suffisait à détruire, avait reçu en quelque sorte une consécration officielle et était propagée par les critiques de l'école académique qui prétendait imposer ses lois².

1. Baron de Girardot, *Les artistes de Bourges*.

2. « Possédant (dit Viollet-le-Duc), des moulages de quelques-unes des têtes provenant de cette porte (la porte dite de la Vierge de Notre-Dame de Paris) il nous est arrivé de les montrer à des sculpteurs dans notre cabinet. Frappés de la beauté des types et de l'exécution, ceux-ci nous demandaient d'où provenaient ces *chefs-d'œuvre*. Si nous avions l'imprudence de leur avouer que cela était moulé sur une porte de Notre-Dame de Paris, immédiatement l'admiration tombait dans la glace. Mais si, mieux avisés, nous disions que ces moulages venaient

Quand, vers 1853, Viollet-le-Duc proposait la création à Paris d'un *Musée de statuaire comparée* par l'envoi gratuit de moulages des chefs-d'œuvre des XII^e et XIII^e siècles, que l'Angleterre recueillait déjà avec soin, il ne fut même pas répondu à son offre.

Depuis lors un revirement s'est opéré dans les esprits. Il a fallu enfin se rendre à l'évidence ; les préjugés ont disparu. Le Musée de sculpture comparée a été créé ; l'art gothique a conquis la place qui lui était légitimement due.

Après Lenoir, Mérimée, de Caumont, Vitet, Quicherat, Viollet-le-Duc, etc., M. Courajod, avec sa haute compétence, poursuit de son côté la réhabilitation de notre vieil art national. C'est pour vulgariser ses chefs-d'œuvre et les mettre à la portée du grand public qu'il a depouillé notre cathédrale de ses belles sculptures. Si la fin justifiait les moyens on ne saurait lui en faire un reproche et je devrais l'en féliciter sans réserves. Ne pouvait-il pas d'ailleurs s'y croire autorisé par l'état d'abandon de ces bas-reliefs et le peu de cas que l'on semblait en faire ?

Il importe donc de conserver avec soin ces précieuses épaves du passé. Ne serait-il pas opportun de donner aux fragments déposés dans la crypte de Bourges un em-

« de quelque monument d'Italie — or, au commencement du
« XIII^e siècle, la sculpture italienne était assez barbare -- c'était
« une recrudescence d'enthousiasme.

« Le dogmatisme académique, non seulement ne permet pas
« d'admirer ces œuvres françaises, mais il considère comme une
« assez méchante action de les regarder. Tout au moins ce serait
« une bien mauvaise note. »

Dict. d'Arch., t. VIII, p. 139, note 2. (Publié en 1866.)

placement plus digne d'eux ; de les mettre en lumière et surtout de les préserver des dégradations auxquelles ils sont journellement exposés ? Ne pourrait-on pas grouper autour du motif central les morceaux que nous possédons encore et les moulages de ceux que nous n'avons plus. En dehors des bas-reliefs il a été trouvé des fragments de corniche et divers motifs d'ornementation qui les complètent. Tout cela réuni et classé méthodiquement formerait un ensemble du plus haut intérêt. J'ai la conviction que MM. les architectes diocésains, qui dirigent avec tant d'habileté et de zèle la restauration de notre belle cathédrale, sauront protéger ces chefs-d'œuvre et assureront la conservation de ces pierres qui, depuis plus de quarante ans, gisent à la place où mon père les avait fait *provisoirement* déposer.
